



FICHE DE FONCTION Auxiliaire de vie

MISSION

L'auxiliaire de vie intervient au domicile de personnes dépendantes.

DETAIL DES FONCTIONS

Les fonctions de l'auxiliaire de vie varient en fonction de l'état de dépendance du client et de sa/ses pathologie/s, du besoin évalué par le chargé de site, et de l'accord signé entre les deux parties. Ainsi, on distingue les auxiliaires de vie (1) qui interviennent au domicile des personnes en perte d'autonomie des auxiliaires de vie (2) qui interviennent au domicile des personnes les plus dépendantes. Les services rendus au client sont, en fonction de ses besoins, énoncés ci-dessous :

✓ **Gestion des activités domestiques courantes**

- Entretien du cadre de vie du client dans le respect des règles d'hygiène spécifiques aux personnes dépendantes : sols, sanitaires, cuisine, vitres,
- Nettoyer la vaisselle,
- Laver et faire sécher le linge, repasser les draps et vêtements froissés,
- Changer les draps,
- Préparer les repas dans le respect des règles diététiques adaptées à chaque client,
- Faire les courses avec ou sans le client (selon ses capacités),
- Veiller aux conditions de salubrité du logement et faire remonter les informations nécessaires au chargé de site (présence de moisissures, parasites, insécurité...),
- Promenade, alimentation et toilette des animaux domestiques.

✓ **Aide à la personne : activités menées dans l'objectif de stimuler l'autonomie de la personne**

- Aider le client à se laver (accompagnement à la salle de bains, hygiène des parties du corps inaccessibles par la personne elle-même, à l'exception des zones intimes),
- Aider le client à s'habiller, à se préparer (mise en beauté : coiffure, maquillage),
- Aider le client à se nourrir,
- Aider le client à se lever, à se coucher, à se déplacer chez elle ou à l'extérieur (en véhicule, à pieds ou en transports en commun),
- Accompagner le client dans ses démarches administratives courantes (poste, courrier).



PROFIL DU POSTE

<u>QUALIFICATIONS :</u>	<u>QUALITES PERSONNELLES :</u>	<u>COMPETENCES DE BASE :</u>
Auxiliaire de vie (2) : DEAVS ou DPAS ou mention complémentaire aide à domicile Auxiliaire de vie (1) : BEP carrières sanitaires et sociales ou BEPA services aux personnes ou titre professionnel d'assistant de vie aux familles	Ecoute, empathie, patience	Connaître et savoir utiliser les techniques et produits d'entretien du logement.
Expérience souhaitée	Capacité d'adaptation	Organiser son travail en fonction des consignes orales et écrites de l'employeur.
	Dynamisme et esprit d'initiative	Appliquer les connaissances et techniques adaptées à l'alimentation de chaque client.
	Discrétion	Appliquer les gestes techniques adaptés à la prise en charge physique de chaque client (manipulations, aide à la marche)

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

- ✓ Rattaché(e) au (à la) chargé(e) de site.

RELATIONS PROFESSIONNELLES

<u>INTERNES</u>	<u>EXTERNES</u>
Chargé(e) de site	Clients